

Charte du groupe d'achat commun et solidaire de Tilff

Présentation

Le GAC (groupe d'achat commun et solidaire) de Tilff rassemble des personnes intéressées par une nourriture saine fournie à un prix raisonnable par des producteurs et artisans locaux que le GAC soutient.

Il a été créé en mars 2012 et se réunit toutes les semaines à Tilff. Le GAC est né de la rencontre de personnes désireuses de créer un GAC dans une optique militante (écologistes, objecteurs de croissance,...) et du comité de quartier de Tilff-centre initiateur de groupes d'achat collectif au sens large.

Le GAC fonctionne en gestion collective grâce à l'implication de ses membres qui se relaient pour assurer les différentes tâches nécessaires à son fonctionnement (accueil des membres aux réunions hebdomadaires, commandes et réceptions des produits, comptabilité, etc.).

Le fonctionnement du GAC et les modalités pratiques susceptibles d'être révisées de temps à autre sont détaillées dans un document séparé, le « Mémento du gacqueur ».

Objectifs et activités proposées

Le GAC veut favoriser :

- La rencontre, le dialogue et la solidarité entre des producteurs, des artisans locaux et des citoyens-consommateurs avec des prix équitables pour ces 2 partenaires.
- L'échange et la solidarité entre ses membres grâce à une organisation autogérée ; les membres s'impliquent et participent volontairement selon leurs disponibilités aux différentes tâches. Une participation minimale de chaque membre est demandée afin d'assurer la pérennité du groupe.
- La consommation d'aliments sains (biologiques par exemple) produits localement avec une empreinte écologique minimale. À terme, nous espérons pouvoir travailler avec des producteurs et des artisans situés dans notre commune. Nous stimulerons et soutiendrons des initiatives dans ce sens ; la création d'une association de type AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) pourrait concrétiser ce soutien.
- Les modes de production respectueux de l'environnement (des sols, de l'eau, de l'air, de la biodiversité), des animaux ainsi que de toutes les personnes impliquées dans la production, fabrication et distribution des aliments.
- Des producteurs et artisans locaux qu'il connaît grâce à des contacts réguliers et à qui il fait confiance et dont le cahier des charges répond à l'objectif précédent sans que leurs productions soient nécessairement labellisées.

Lors des réunions du GAC, les membres ont aussi la possibilité de goûter certains produits et de partager

trucs et astuces culinaires ou d'échanger sur des thèmes comme l'agriculture biologique, la biodynamie, l'alimentation ou d'autres sujets d'intérêt qui émergent au sein du groupe. Des activités de sensibilisation (ateliers, conférences, soirées) peuvent être organisées.

Le groupe manifeste son soutien aux producteurs et artisans de différentes manières. Par exemple par des visites ou la participation à des chantiers à la ferme (parfois suivis d'un repas et d'un film), à des journées portes ouvertes ou à des fêtes organisées chez eux.

De manière régulière, un repas de type « auberge espagnole » est organisé juste après l'enlèvement des paniers de la semaine ou à un autre moment pour créer, renforcer les liens entre les membres, pour prendre les décisions nécessaires concernant le fonctionnement du GAC et l'organisation des activités ; cette rencontre est aussi l'occasion de choisir ou de rencontrer des (futurs) producteurs et artisans.

Le GAC de Tilff fait partie du réseau « Inter-GAC de Liège ». Les membres qui le désirent peuvent participer aux réunions de l'Inter-GAC qui permettent de mieux faire connaissance, de s'échanger des infos, de grouper certaines commandes, etc.

Fonctionnement

Une fois par semaine, les membres du GAC se réunissent pour enlever leurs commandes et faire celles de la semaine suivante. En cas d'absence à cette réunion, la commande peut aussi être réalisée via l'envoi d'un courriel à une adresse courriel spécifique ou via un coup de fil à la personne en charge des commandes. Si des logiciels sont utilisés pour faciliter la gestion des commandes, on donnera la préférence à des logiciels libres.

Un tableau des tâches, affiché dans la salle, permet à chacun de s'inscrire et ainsi de participer à tour de rôle à l'organisation du GAC (voir le chapitre *Les tâches des membres*).

Les produits commandés sont à emporter avant la fin de la réunion. Passé cette heure et sans aucune nouvelle des membres ayant passé une commande, leurs commandes sont réparties entre les personnes encore présentes. Si tout n'a pas pu être réparti, le coût de la partie non enlevée est assumé par celui-celle qui a passé la commande ; les aliments non enlevés sont emportés par les membres responsables de la fermeture de la salle.

Une cotisation unique de 5 € est demandée à chaque membre lors de son inscription au GAC. Par le paiement de cette cotisation le nouveau membre marque son adhésion à la charte du GAC.

Le GAC majore le montant des commandes de quelques pourcents pour couvrir ses frais internes comme l'organisation des déplacements pour aller chercher les aliments, l'achat du petit matériel nécessaire à son fonctionnement, le loyer de la salle et

les charges associées. Ce pourcentage est revu régulièrement à la hausse ou à la baisse par le comité de coordination suivant les nécessités.

Les membres payent leurs achats en liquide au moment de l'enlèvement de la commande, en veillant à avoir sur eux le montant exact de leur commande, autant que possible. Avant toute nouvelle commande, il faut au préalable avoir payé celle du jour. D'autres modes de paiement pourront être mis en place.

La participation de chacun au GAC est volontaire ; on peut quitter le groupe à tout moment en informant par courriel ou courrier le responsable des commandes et après avoir payé ses dettes éventuelles.

Le nombre de membres actifs est limité à 50 pour des raisons de convivialité et pour garder le travail de gestion sous un seuil tolérable. Est considéré comme **membre actif**, le membre (une personne seule ou une personne représentant un ménage) en ordre au niveau du paiement de l'inscription et qui passe régulièrement des commandes.

Une liste d'attente sera créée si le nombre de membres actifs atteint la limite fixée. Cette liste reprendra le nom des **membres-candidats** désireux d'entrer dans le GAC dans l'ordre chronologique de leur demande.

Si un membre actif ne passe aucune commande sur une période de 5 semaines sans avoir prévenu le responsable des commandes d'une absence prolongée, il perd sa qualité de membre actif et son nom est placé à la fin de la liste d'attente. De même, tout membre actif qui ne participe à aucune des tâches du GAC pendant au moins 5 semaines sauf circonstances exceptionnelles (problème de santé, etc.) pendant lesquelles il a passé une commande perdra aussi sa qualité de membre actif et son nom est placé à la fin de la liste d'attente en tant que membre-candidat. Dans les 2 cas, le membre sera prévenu personnellement par une personne du comité de coordination.

Dans ce cas, une place de membre actif se libère et la première personne de la liste d'attente des membres-candidats est contactée par un membre du comité de coordination du GAC pour devenir membre actif et participer pleinement au fonctionnement du GAC. S'il n'est plus intéressé, la proposition sera faite au suivant de la liste.

La liste de tous les membres actifs du GAC avec leurs coordonnées (adresse postale, courriel, téléphone) sera régulièrement remise à jour et communiquée à l'ensemble des membres actifs.

Le **comité de coordination** (le CoCo) est composé d'au moins 3 membres actifs. Il met en place les tâches nécessaires au bon fonctionnement du GAC en accord avec cette charte et son esprit. Il convoque les membres actifs à une assemblée générale au moins une fois par an ou sur demande de trois membres actifs au moins. Cette assemblée procédera à l'élection des nouveaux membres du CoCo qui assumeront leur fonction durant une année. La démission d'un membre du CoCo ne devient effective qu'après la réunion du CoCo au cours de laquelle il présentera sa démission. S'il ne peut être

présent à cette réunion, il enverra une lettre à un membre du CoCo confirmant sa démission ; cette lettre sera lue lors d'une réunion du CoCo. Les dates de réunion du CoCo seront décidées par commun accord entre ses membres. Les membres du CoCo assument également une fonction de représentation externe du GAC de Tilff.

Les membres du premier comité de coordination sont les suivants, par ordre alphabétique : Ezio Gandin, Francis Leboutte, Jacqueline Janclaes, Jean-Pierre Dechenne, Jérémie Jamin, Marie-Anne Saive, Marie-Noëlle Charlier, René Begon et Wilmer Salvador.

Les tâches des membres

Les tâches principales à prendre en charge par les membres du GAC :

Tâches hebdomadaires

- Aller chercher ou réceptionner (et vérifier) les commandes chez les producteurs.
- Ouverture et préparation de la salle, mise en place des produits.
- Préparation des paniers.
- Accueil des membres (soupe, pain, fromage, café, thé,...).
- Tenue du bar avec sa caisse.
- Tenue de la caisse des commandes pour les paiements en liquide.
- Fermeture et rangement du bar et de la salle.
- Encodage des commandes et envoi des commandes aux producteurs.
- Comptabilité (trésorerie) du GAC.

Autres tâches

- Coordination et organisation générale du GAC.
- Gestion de la liste des membres actifs, de la liste d'attente et des contacts avec l'extérieur.
- Gestion du site web, des listes de diffusion et des documents du GAC.
- Parrainage des membres n'ayant pas d'adresse courriel (la communication de l'équipe de coordination vers les membres se fait principalement lors des réunions hebdomadaires mais se fait aussi via une lettre d'information électronique ; tout membre ne disposant pas d'une adresse courriel reçoit cette information via un parrain ou marraine qui dispose lui d'une adresse courriel et est abonné à cette lettre).
- Organisation d'activités complémentaires.

Le membre qui s'est chargé d'une tâche et qui ne pourra l'accomplir doit en informer au plus tôt une personne du comité d'organisation du GAC et communiquer le nom du remplaçant qu'il aura lui-même trouvé.